Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 25 Rajeb 1441
20 Mars 2020

N° 23

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **738**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **739**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **743**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **743**
Avis aux créanciers..... **749**
Convocations
Sociétés anonymes **750**
Sociétés à responsabilité limitée **753**
Divers
Avis au public..... **753**
Actes Administratifs
Avis au public **755**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'International Obligataire Sicav **759**
Bilan de SICAV BNA..... **762**
Bilan de Placement Obligataire Sicav **766**
Bilan de Sicav l'Epargne Obligataire..... **773**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15/02/2020

Société DINA (SA)

Capital social : 1020.000 DT

Zone Touristique Yasmine Hammamet

RC : N°B150351998

MF : N°450567 QAM 000

Suivant procès-verbal de la réunion des actionnaires en assemblée générale ordinaire au siège de la société le 15/02/2020, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 25/02/2020 quittance n° M004394, numéro d'enregistrement 20700137 l'assemblée générale ordinaire :

- Approuve le rapport de gestion dans son intégralité relatif à l'exercice 2019.

- Approuve le rapport général et le rapport spécial présentés par le commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Décide de l'affectation du résultat comptable et financier relatifs à l'exercice 2019

- Approuve les opérations s'inscrivant dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales pour l'année 2019.

- Donne quitus entier et sans réserves au président du conseil d'administration, au Président Directeur Général et aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2019.

- Nomme un commissaire aux comptes pour les années 2020, 2021, et 2022.

- Renouvelle le mandat des administrateurs pour les années 2020, 2021 et 2022.

Un original a été déposé au bureau du registre national des entreprises à Nabeul le 4/3/2020.

2020R00596SANB2

Procès-verbal de la réunion des membres du conseil d'administration du 15/02/2020

Société DINA (SA)

Capital social : 1020.000 DT

Zone Touristique Yasmine Hammamet - Bouficha

RC : N°B150351998

MF : N°450567 QAM 000

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15/02/2020, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 25/02/2020, quittance n°M004393 numéro d'enregistrement : 20700136, le conseil d'administration renouvelle le mandat du Président Directeur Général et fixe ses pouvoirs pour une nouvelle période de 3 ans relative aux années 2020, 2021, et 2022.

Un original a été déposé aux bureaux du registre national des entreprises à Nabeul le 4/3/2020.

2020R00597SANB2

Sté BIOLEX

Société anonyme

Au capital de 3 950 000 Dinars

Siège social : 9 Avenue Habib Bourguiba 2000 Le Bardo Tunisie

RNE : 1534107K

RC : B01221682017

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2019 enregistré le 31/12/2019 à la recette des finances du Bardo sous le n°19805003 quittance n°107513 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des entreprises le 13/3/2020.

Le capital social de la société est augmenté de 3 950 000 DT à 7 700 000 DT par la création de 375 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune.

L'article (6) six des statuts est en conséquence modifié.

2020400746SANB2

Société Tuniso-Algérienne de Ciment et Dérivés SOTACID

Société anonyme

Capital social : 1.500.000 Dinars

Siège social : Immeuble Lac Constance, Rue du Lac Constance Appartement M01 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0981361F

Suivant un P.V du conseil d'administration du 18 octobre 2019, enregistré à la recette des finances le Lac - Tunis le 13/11/2019 sous En°19708425 Qn°M108364.

- Démission de Monsieur Kamel Mellouli de son mandat en qualité de Vice-Président.

- Les administrateurs ont décidé de nommer Mustapha Hamrouni en qualité de Vice-président pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur

- Démission de Monsieur Jesus Mendez de son mandat en qualité de président du Conseil.

- Les administrateurs ont décidé de nommer M. Kamel Mellouli en qualité du Président du Conseil pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

- Les administrateurs ont décidé de renouveler le mandat de M. Hamaïd Hamrouni en qualité de directeur général pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Centre National du Registre des Entreprises le 24/02/2020.

2020400752SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société SISAL

Société à responsabilité limitée

Capital social 135000D

Siège social : 02 rue Tarek Ben Zied Sidi Daoud La Marsa 2046

MF : 1408581D/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5/3/2020

de la société SISAL enregistrée à la recette des finances la Marsa en date du 12/3/2020 enregistrement n°20701594 quittance n°040381.

Nous avons décidé le transfert du siège social de l'adresse : 02 rue Tarek Ibn Zied Sidi Daoud La Marsa 2046.

A la nouvelle adresse : 42 rue des jasmins cité l'Avenir Ain Zaghouan 2046 Tunis.

2020400734SRLB2

Modification du statut

Changement d'adresse

Société «E.T.TB» - SARL

Capital social : 250.000.000 Dinars

Siège social : bureau résidence "El Wifek" appartement : A7 - Les Berges du Lac - 2045 - Tunis

Suivant le P.V d'A.G.E en date du 29-01-2020 enregistré à la recette des finances, rue d'Autriche - Tunis, le 30-01-2020 sous le numéro : 20700447-quittance n°8134, il a été déposé au registre national des entreprises sous le n°202021516 en date du 12-03-2020.

Il a été décidé :

- Le transfert du siège social de l'adresse : Zone industrielle Ksar Saide, Douar Hicher, 25 rue du Bois au bureau sis à la résidence «El Wifek», Appart.A7, Les Berges du Lac - 2045 - Tunis.

2020400748SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à Denden le 10/3/2020, sous le n°20201101, Mm Salha Abbassi épouse Mohamed Ben Rfifa a vendu le fonds de commerce à usage cafétéria, sis au 54 avenue Ibn Abi Edhiaf Denden mannouba avec les éléments corporels et incorporels à Mr Alibi Habib.

Toute opposition doit se faire entre les mains de l'avocat Maître Azlouk Rafik au 06 Rue Antaquie Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce.

Cet avis a été publié au journal Essahafa en date du 12 Mars 2020.

2020T00374FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances d'El Fahs le 13/3/2020 enregistrement n°20200374 quittance n°10800 Chadlia Bent Hassen Ben Belaid Jebali CIN n°00855018 a cédé à Mr Abdessalem Ben Mohamed Ben Salah Ben Hajja CIN n°00898247 le fonds de commerce situé à l'avenue Habib Bourguiba n°26 El Fahs Zaghouan exploité comme pour vente des légumes et fruits.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essabah du 17/3/2020.

2020T00380FCCC2

Avis

Suivant un acte sous-seing privé en date du 6/3/2020, enregistré à la recette des finances de Nabeul avenue Taieb Mhiri le 6/3/2020 quittance n°M023206 enregistrement n°20200844 madame Samar Chaouech titulaire de la CIN°06321754 et l'identifiant unique n°1321522 a vendu à madame Soumaya Aouichaoui titulaire de la CIN°11862030 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au 19 Rue Hédi Cheker Nabeul destiné à tout usage commercial pour le prix de trente mille dinars 30.000.000. Les oppositions doivent être formulées au domicile élu sis au bureau de Maître Hichem Ben Hadj Hmida Rue Mohamed Tlatli immeuble dream city 3ème étage bureau 303 Nabeul dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «la Presse» en date du 13/3/2020.

2020R00593FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Mourouj le 19 février 2020 quittance M015915 enregistrement 20200787 Ms Mouhamed Amine Bardek a vendu à Mr Ali Mokded la totalité du fonds de commerce destiné pressing sis à avenue de Gabès, n°8 El Mourouj 1.

Les oppositions se feront au bureau de Maître Saidi Nissaf «avocate» sise à 18 avenue de martyrs El Mourouj 1 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

Cet avis a été publié au journal «Le Temps» dans son édition du 12/3/2020.

2020R00594FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Mornag le 3/3/2020 sous n°2020415, reçu n° M012902, Mr Arfaoui Anis a vendu la totalité d'un fonds de commerce de 2 locaux n°82/83 destiné à la vente de matériel électroménager sis au marché municipal de Mornag à Mr Hamadi Akram.

Un avis a été déjà publié à Echourouk le 10/3/2020 reçu n°0000160/20.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées chez Maître Jlassi Slimaine à son cabinet sis à 18 Av de Paris Ben Arous, dans un délai de 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

2020R00606FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date 5/3/2020 enregistré à la recette des

finances de la Goulette quittance n°2732, enregistrement n°20201429, il apert que Monsieur Achref Ben Mouhamed Ben Salem El Marsaoui, n° CIN 07193315, 03 rue Ariana cité el Hadaik Morneg Ben Arous, vend et cède avec tous les garanties de fait et de droit à Mr Ahmed Ben Kamel Ben Khmais Mekni n° CIN 05478974, Immeuble o Appartement 8 Cité Militaire El Aouina Tunis, le fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba n°3 cité Taib el Mhiri El Aouina Tunis avec touts ses éléments corporels et incorporels, avec un prix total vingt milles dinars.

Cet avis de vente a été publié au journal quotidien Le Quotidien daté le 13/3/2020.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains du vendeur, Monsieur Achref Ben Mouhamed Ben Salem El Marsaoui, à son domicile, 03 rue Ariana cité el Hadaik Morneg Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2020R00609FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté du 10/3/2020 et enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 11/3/2020 Quittance n°M015856 Enregistrement n°20200637, Monsieur Karim Louhechi titulaire de CIN n°12873455 en son nom et au nom de sa mère Stéphanie Margret Verkamp par procuration notaire a vendu à Monsieur Najeh Ettounsi titulaire de CIN n°12805646 la totalité du fonds de commerce consistant en un restaurant touristique connu sous le nom de "Restaurant Le Pacha" sis au boulevard Abdelhamid El Kadhi Korniche Sousse.

Toutes les oppositions seront acceptées dans le délai légal au bureau de l'avocat Mr Kamel Slimene sis à la Rue commandant Bejaoui "immeuble Medina" Sousse.

Le présent avis est paru au journal Le Quotidien le 14/3/2020.

2020S00341FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 19/02/2020 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 4/3/2020 sous n°20200702 Quittance n°M023765 Madame Mariem Khadim Allah a vendu à Monsieur Mohamed Ben Ameur tout le fonds de commerce consistant en un local pour vente de fruits secs nommé «les fruits secs Ferdaws chez Ben Ameur» sis route Tunis Klm 2.5 Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues au local de l'avocat Maître Abdelhamid Amira Rue Taher Sfar centre Marhaba 3 ème étage Sfax 3000 dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT.

Un avis a été déjà inséré au journal Echourouk du 11/3/2020.

2020X00485FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 18/02/2020 enregistré à la recette des finances route de Tunis Km1 Sfax le 27/02/2020 sous numéro 20200646 quittance numéro MO20525 Monsieur Wahid Rekik titulaire de la CIN 01043817 délivrée le 24/6/1995 a vendu à monsieur Hariz Chokri CIN numéro 01320982 délivrée le 01/02/2000 demeurant à Sakiet Eddayer Sfax le fonds de commerce destiné à l'activité de Pressing et lavage de djean au local sis à route saltnia poudrière 2 zone industrielle Sfax. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'Avocat Maître Mohamed Hdiji à l'adresse 17 avenue chebbi immeuble Carthago 3000 Sfax dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne. Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 8/3/2020.

2020X00491FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat daté du 4/02/2020 enregistré à la recette des finances Diar El Wafa Sfax le 28/02/2020 sous le n°20201105 quittance n°22435, Mme Semia Khlif n° CIN 01302512 domiciliée à Sfax a vendu à Fatma Abdel Hédi n° C.I.N 05331801 domiciliée à Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité en : vente de vêtements et tissus en gros, sis à immeuble Bouhlel rue 18 Janvier Sfax, son identifiant unique 0583049/k, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à la date de l'insertion de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne au bureau de l'avocat Maître Lotfi Maazoun sis à rue Enassria immeuble TEJ bloc B 5ème étage bureau 4 Sfax El Jadida.

Cette vente a fait l'objet de publication au journal quotidien «Essabeh» sous le n° 22673 en date du 12/3/2020.

2020X00492FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente d'un fonds de commerce écrit par le Maître Mohammed Béchir Day et selon l'acte authentique daté du 19/2/2020 sous le numéro 2819 et daté du 20/02/2020 sous le numéro 3738 enregistré à la recette des finances de Gafsa selon le quittance numéro M006967, Société Satou, identifiant unique 0902224H, son gérant Monsieur Béchir Sghayer son numéro de C.I.N est 03000168 habite au Doualy Gafsa a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et moraux qui se trouve à la Rue Tozeur Numéro 100 Gafsa à Monsieur Jaber Ben Mohamed Habib Ajmi son numéro de C.I.N est 03172498 habite au Doualy Gafsa. Après la publicité de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours toutes les oppositions doivent être faite à l'adresse de l'acheteur Monsieur Jaber Ben Mohamed Habib Ajmi au Mssila Gafsa. Toute opposition faite après ce délai est inacceptable.

La publicité de ce contrat de vente est faite au journal "Echourouk" 4/3/2020.

2020X00500FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente de fonds de commerce traité en date du 5 mars 2020 et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 6 mars 2020 quittance n°08992 enregistrement n°20200267, Mr Mohamed Faouzi Ben Bachir Zitouni vend la totalité du fonds de commerce du local destiné à la vente de vêtement confectionnés situé Marché Municipal Ksar Gafsa à Madame Feirouz Bent Mohamed Essadek Hmida, les oppositions seront acceptées au domicile du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" le 10/3/2020.

2020X00501FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Menzeh le 2 Janvier 2003 quittance n° 110 enregistrement n°3200023 Messieurs Karim Meddeb Titulaire de la CIN n°00340001, Mohamed Taoufik Meddeb Titulaire de la CIN n°00022328 Mohamed Lassad Meddeb Titulaire de la CIN n°00023721, Mme Leila Meddeb Titulaire de la CIN n°00440911, Mme Aziza Saidi titulaire de la CIN n°00431798 ont cédé à Madame Asma Othmani épouse Dakhlia titulaire de la CIN n°08308873 le fonds de commerce avec tous ces éléments corporels et incorporels, exploité au local existant au centre commercial et culturel sis à El Menzeh 5 l'Ariana et destiné à l'installation des téléphones publics. Le délai fixé pour les oppositions est de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et ce entre les mains de l'acheteuse Madame Asma Othmani épouse Dakhlia à son domicile élu sis au 4 rue n° 10 Cité Elkhadhra Tunis.

Le présent avis a été publié au journal "Essabah" du 14/3/2020.

2020400735FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 4 Février 2020, enregistré à la recette des finances de Gafsa le 21 Février 2020 sous le n°20200233, quittance n° M007130, la SOCIETE OLA ENERGY TUNISIE, Société anonyme dont le siège social est à l'Immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les Pins les Berges du Lac II -Tunis, Registre de Commerce n°B174191996, identifiant unique n°000497Q/AM/000 a cédé à Monsieur Ismail Ben Othmane Karaouli, titulaire de la CIN n°03030394 délivrée à Tunis le 30-9-1999, identifiant unique n°0138440E, demeurant à Gafsa Avenue Taieb M'hiri, la totalité du fonds de commerce à usage de distribution de carburants, lubrifiants et dérivés ainsi que l'exploitation d'une activité shop intégrant la vente de tous accessoires et produits destinés à l'automobile, et d'une baie de lavage, sise à Gafsa avenue Taieb M'hiri, comprenant les éléments corporels et incorporels indiqués dans ledit contrat de vente.

Les oppositions seront faites entre les mains de Maître Mohamed Maher Snoussi, Avocat à la cour de Cassation, sis au 5 Rue Riadh Mutuelleville Tunis et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié dans deux journaux quotidiens "Le Temps" et "Essabah" samedi le 14/3/2020.

2020400736FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 25-28/02/2020, enregistré à la recette des finances de Menzel Jmil le 6/3/2020 sous le numéro 20200368, Mme Amina Ibn Lkhouja demeurant 10 Rue Alfath Corniche Raouabi Bizerte a cédé à Mr Hichem Jemili demeurant Avenue Tahar Haded Cité Nakhla 1 Ain Mariem Bizerte la totalité du fonds de commerce exploité avant comme Fast Food et actuellement dans le commerce des fruits secs, sis Avenue Habib Bourguiba Menzel Djemil Bizerte.

Le présent avis a été publié au journal Echorouk ainsi qu'au journal Le Quotidien du 12/3/2020.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Fethi Mokdad, titulaire du matricule fiscal n°459362 S, à son Etude sis 14 rue du Martyr Mohamed Rjiba Bizerte et ce dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2020400740FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date de 22/12/2001 enregistré à la recette des finances de Ain Drahem le 8/01/2002 sous n° Folio 31/09 quittance n°VOL 13.

Mr Jmai Khelifa Ben Alya titulaire de la CIN n°02534201 délivrée le 6/8/1998 a vendu à Mr Hasnaoui Aouadi Waness Ben Salah CIN n°02515795 délivrée le 25/12/1998 demeurant cité el Bassatin n°01 Tabarka le fonds de commerce destiné à l'activité d'une boulangerie au local sis Rue principale reliant Jendouba et Ain Drahem - à Babouch. Toute personne désirant faire opposition sera reçue à l'adresse du fonds de commerce à la Rue principale reliant Jendouba et Ain Drahem - à Babouch, les délais légaux sont de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien du 14/3/2020.

2020400743FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'acte sous-seing privé signé et rédigé par Maître Mohamed Mathlouthi à Béja et enregistré à la recette des finances de la rue d'Autriche en date de 10/10/2019 Quittance n°M084871 référence

d'enregistrement 19204375 Mr Taher Ben Mohamed Mongi Baweb a vendu à Mr Hassen Ben Mohamed Lassad Ben Hsouna Ferchichi et Mr Slim Ben Mohamed Lassad Ben Hsouna Ferchichi. La totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis rue d'Irak et Syrie Tunis Lafayette destiné restaurant Café de 1ère catégorie dénommé «Chez Aziz» et a été conclue au prix de 90 000 Dinars les oppositions doivent être entre les mains des acquéreurs et à l'adresse du fonds et ce dans un délai de vingt jours. Le présent avis a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien, le 12/3/2020.

2020400747FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente inscrit à la recette des finances de la Marsa le 6/3/2020 quittance n°36846 sous n°20201423 madame Nassima Briki a vendu à madame Aya Ben Roumdane tout le fonds de commerce exploité dans le domaine de fast-food cité à 29 rue Imam Mazri Sidi Dawed la Marsa, les oppositions prévues seront reçues dans un délai de 20 jours dés la parution au JORT à l'adresse de maître Dbara Mohamed sis à 43 avenue Habib Thameur Ariana.

Publié au journal Echourouk du 14/3/2020.

2020400751FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 4 Mars 2020 enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 le 9/3/2020 sous le n°20201472, Quittance n°033433, Madame Amina Sahli titulaire de la CIN 08837844 demeurante à la rue Erahma n°14 cité la Gazelle. L'Ariana a cédé à Monsieur Belhassen Hajem titulaire de la CIN 07024728, demeurant à la Rue 10333 n°01 El Wardia 4, le fonds de commerce de vente des produits cosmétiques, habits des mariées et centre esthétique dénommé «Altesse Amina» exploité au local sis à l'avenue El Ahd Aljadid n°117 Ennassar 2.

Les oppositions doivent être faites dans le délai légal auprès de Maître Mehdi Jaballah à son cabinet sis au 10 Rue du Mali Le Belvédère - Tunis ou un exemplaire du contrat de vente a été déposé.

Cet avis a été publié aux journaux «Chourouk et Quotidien» du 13/3/2020.

2020400761FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 10 Mars 2020 et enregistré à la recette des finances Beb Souika Tunis le 10-3-2020 Quittance (n°M016905) enregistrement (n°20300641) la Société EL BARAKA son Gérant Monsieur Nabil Ben Borni Bouali Titulaire de la carte d'identité nationale numéro 00344561 a loué la totalité du fonds de commerce à Monsieur Oussama Diwani Titulaire de la carte d'identité nationale numéro 13028087 en tant que fondateur d'une Société "OMA.COMPANY" exploité (Vente des Tissus et des Vêtements en Détail) en cours de création, sise 27 Rue Boular Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de location d'une année non renouvelable du 01/01/2020 jusqu'au 31/12/2020.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien daté le 15/3/2020.

2020T00378FCCC3

Avis

Suivant un acte sous-seing privé en date du 17/2/2020, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 17/2/2020 quittance n°M021832 enregistrement n°20300876 le contrat de gérance libre, établi entre la société "le relais du golfe" MF 1588465/A/P/M000 et monsieur Mondher Garsaa titulaire de la CIN°01836939 portant sur le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée au bord de la GP1 menant à Sousse Km 63 manaret Hammamet, a été résilié d'un commun accord. La résiliation prend effet à partir du 15/9/2019.

Cet avis a été publié au journal «la Presse» en date du 4/3/2020.

2020R00592FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P. du 01/8/2019, enregistré à la recette des finances de la cité administrative de l'Ariana au 5/3/2020 sous le n°20301184 quittance n°M027849, la société Bouaziz fripe, résidente au 8 rue du golf cité Eljawhara Mégrine Ben Arous a loué le fonds de commerce consistant en la vente de "fripe" situé au 16 rue du Koweït l'Ariana, et ce à Abderrahman Chaabani résident au Chouachi Hajeb Laayoune Kairouan pour une période de neuf ans renouvelables.

Cet avis a été publié au journal "Chourouk" en date du 15/3/2020 sous le n°927 et au journal "Quotidien" en date du ../3/2020 sous le n°927.

2020400749FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P. du 3/3/2020, enregistré à la recette des finances de la cité administrative de l'Ariana au 5/3/2020 sous le n°20301185 quittance n°M027856, la société Bouaziz fripe, résidente au 8 rue du golf cité Eljawhara Mégrine Ben Arous a loué le fonds de commerce consistant en la vente de "fripe" situé au 16 rue du Koweït l'Ariana, et ce à Mohamed Anouar Chaabani résident au Chouachi Hajeb Laayoune Kairouan pour une période de neuf ans renouvelables.

Cet avis a été publié au journal "Chourouk" en date du 15/3/2020 sous le n°927 et au journal "Le Quotidien" en date du 15/3/2020 sous le n°927.

2020400750FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'un syndic des propriétaires

Résidence Youssef, Lot EHSC2, Lotissement AFH, Corniche Hergla, Sousse

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 31 mars 2019 enregistré à la recette des finances Menzah 6, le 22 avril 2019, sous le n°19802407 reçu n°M063881, il a été décidé la constitution du syndicat des propriétaires de la résidence Youssef, le comité du syndic est constitué comme suit :

1. Wissem Henia : Président du syndic

2. Hammadi Mrad : Vice président

3. Hamdi Wajih : Trésorier.

2020R00599APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Créancier saisissant : La Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A en la personne de son représentant légal, RC Tunis B187881996 sise au 70-72 avenue Habib Bourguiba, Tunis, ayant élu domicile à l'étude de son avocat Maître Fatma Ben Gouider (M.F et adresse ci-dessous indiqués).

Débiteur saisi : Chihebeddine Slama - caution personnelle et solidaire (à concurrence de la somme d'un million cent mille dinars -TND 1 100 000- de la société ZITA des huiles Alimentaires, Directeur Général, demeurant à la Rue du lac Torcana, Bloc B. Résidence Essalama, les Berges du Lac, Tunis et au n°98, Avenue d'Afrique, Menzen V, Ariana.

Avocate poursuivante : Maître Fatma Ben Gouider, avocate près la cour de cassation, sise au 4 rue Mahmoud Matri, Mutuelle ville 1002 Tunis, M.F 716624 F.

Bien saisi : La propriété revenant au débiteur objet du TF n°99528 Tunis dénommée «Bellevue 24», Cité Le Belvédère, Tunis consistant en la parcelle n°20 du plan de morcellement du TF n°50330 d'une superficie de 1015 m² située au n°5 rue de Boulogne au large de la rue 1er Juin, Mutuelle ville, le Belvédère, Tunis, entourée au nord par la rue de Boulogne, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des propriétés voisines indépendantes, et sur laquelle est édifiée une Villa de type isolé composée d'un sous-sol partiel, un rez-de-chaussée et un étage.

Le sous-sol : d'une superficie de 32 m², accessible à travers des escaliers intérieurs dans le rez-de-chaussée à droite de l'entrée principale et comprend une cuisine, une salle d'eau, un dépôt et une cour;

Le rez-de-chaussée : d'une superficie de 228 m² et contient : Une véranda à l'entrée principale ; Un hall; Un grand séjour contenant des escaliers circulaires qui portent à l'étage et une grande porte donnant sur le jardin arrière ; Des escaliers amenant au sous-sol; Une cuisine ; Une chambre; Une salle de bain et un garage pour voiture donnant sur la rue de Boulogne ; Une cour avant et une arrière comprenant des chaussées, une fontaine et une salle à 4 poutres portant un toit en béton. La villa est siégée par un mur de 2m d'hauteur; - l'étage : d'une superficie de 197 m² et comprend : 4 chambres à coucher; Une salle de bain, Une chambre matrimoniale avec salle de bain au milieu desquelles une courette et un couloir ; Deux balcons un à la façade principale et l'autre en arrière ; une terrasse accessible à travers une chambre à coucher. L'immeuble est doté des réseaux de l'eau potable, de l'électricité, du gaz naturel, du chauffage central et de l'évacuation sanitaire. La construction et les installations sanitaires et de l'électricité sont anciennes et manquent de maintenance, le bois est corrodé. Le toit en dalle, le sol du séjour, des escaliers, des couloirs en marbre blanc; celui des chambres en faïences. Les portes et les stores en bois, les fenêtres en bois et en verre.

L'immeuble est d'une grande importance par son emplacement dans une zone résidentielle au coeur de la capitale, limitrophe du Sud au Mont-plaisir, du Nord Menzehs et de l'Ouest au Belvédère, à proximité des Avenues Med V. Taieb Mhiri et de la Route X 20 et comprend des locaux à usage d'habitation de type isolé bâtis sur de lots à grande superficie, des établissements scolaires et administratifs, des cliniques médicales, ambassades, consulats et espaces commerciaux.

Mise à prix : Deux millions trois cent trente-cinq mille cinq cents quatre-vingt-seize dinars (2.335.596,000 Dinars) auquel s'ajoutent les frais. La surenchère se fait à travers un avocat et après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des consignations et des dépôts sur présentation d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent aussi avoir au préalable une autorisation d'achat auprès du Gouverneur de Tunis.

Date et lieu de l'adjudication : Le mardi 14/4/2020 à partir du 9 heures du matin et heures suivantes à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis1 située au Palais de la Justice, rue Bab Bnet Tunis.

Visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour plus d'informations, contacter l'étude de l'avocate poursuivante et consulter le cahier des charges déposé au Greffe de la chambre des saisies immobilières près du Tribunal 1ère instance de Tunis1.

2020T00375VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques après diminution de 40 %

Il sera procédé le mercredi 15/4/2020 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente de l'immeuble ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque Internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, Immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : Kamel Hamidou , directeur commercial, identifiant unique / 0461679 H, sis 07 avenue 18 janvier impasse 01 Benbla - Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF : 3420809).

Le bien immobilier mis en vente : la totalité du titre foncier 100159 Monastir, dénommé «HAMIDOU» d'une superficie totale de 257 m² situé à la délégation Benbla gouvernorat Monastir. Il s'agit d'une maison au 1er étage d'une résidence constituée d'un rez-de-chaussée et d'un étage style jumelé des 2 cotés qui ouvre sur une voie de 12 m côté ouest, côté sud Habib Khalil, côté Est héritiers Madiouni hamidou et Nord Boulangerie Khalil Azzabi. Le premier étage comprend une aire commune donnant sur l'escalier d'une maison composée d'une veranda, hall, salon, cuisine, et salle à manger, salle de bain et 3 chambres. La maison dispose d'une surface aménagée pour construire une deuxième maison.

Mise à prix après diminution de 40% : soixante-douze milles cinq cent quarante deux dinars et 400 millimes (72.542,400 DT), en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal, à 2286,000 DT à l'audience précédente, et les charges qui seront tarifiées le jour de la présente adjudication.

La visite de l'immeuble : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir situé à Monastir ou l'avocat poursuivant.

Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2020S00339VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Banque El BARAKA en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à Rue Hédi Cheker Tunis.

Partie saisie : Hanen Bent Habib Jerbi, demeurante à rue Ibn El Jazzar Immeuble Ibn Sina Sousse, titulaire CIN : N°03981611

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°171772 Sousse d'une superficie de 68 m² dénommé «CANADA B21» et sis à rue Raid Bjaoui Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 176 800 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 16/4/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de sousse.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2020S00343VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, Société Anonyme, inscrite au RC au trib de Tunis sous le n°B140831996, siège social 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis

Partie saisie : Jamel Ben Hédi Ben Abdallah Ben Hamed, titulaire de la CIN n°08642372, demeurant à Tunis 7 rue Ibn Massoud Menzeh6 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah ayant son étude à rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

2950 parts indivises de la totalité de 75031 parts (2950/75031) dans l'immeuble objet du titre foncier n° 3591 Mednine nommé «El faouz», d'une superficie totale de 75031 m² sis au milieu d'une «chooba» connue sous le nom de «chooba El Adl», entre la banlieue d'Umm al-Tamr et Médenine ville.

La propriété est une parcelle de terrain qui était auparavant agricole, et actuellement, sur laquelle est édifié de manière marginale des maisons , un entrepôt de vente de matériaux de construction, des clotures et tous ces bâtiments ont été construits par les co propriétaires sans qu'il y ait entre eux un partage en bonne et due forme.

La mise à prix : (ـ206.500.000D) frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 20/4/2020 à 9 h et les heures qui suivent la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X00487VEPA1

Vente à l'enchère Publique d'un Immeuble

l'affaire N°1247/20 Suite à la réduction du prix de 40%

Etude Maître Bouguerba Rached

Avocat à la cour de cassation

Rue Mansour El-Houch Médenine

Tel/Fax : 75 644 311

Le poursuivant : Mr Hédi Dhaoudi ouvrier demeurant à Médenine Route

Ben Khdeche, son avocat Maître Bouguerba Rached l'avocat à la cour de cassation Rue Mansour El Houch Médenine.

La partie saisie : Mr Mustapha Ben Mabrouk Cherigui ouvrier demeurant à Médenine Route Ben Kedache.

Date et lieu de la vente : Le lundi vingt Avril deux mille vingt (20/4/2020) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Médenine.

Mise à prix : quarante quatre mille cent soixante dinars (44.160,000 D) suite à la réduction de 40%.

Immeuble mis en vente : Il consiste en un local destiné à l'exploitation commerciale sis à la route Kobros dérivée de Rue Mosbah El Jarboua (Route Ben Khdeche Médenine au rez-de-chausée d'un appartement à plusieurs étages, le dit immeuble ouvert sur la route de Kobres vers l'est et est limité comme suit :

- Sud : patrimoine de la partie saisie au long de 8,05 m

- Est : Route de Kobres au long de 7,95 m

- Nord : la maison de Mr Ali Ferchina au long de 7,95 m

- Ouest : la propriété de Mr Khaled Mehdaoui au long de 7,95 m La surface totale de l'immeuble saisi est 64 m²

Remarque :

Pour les plus amples renseignements et consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de Maître Bouguerba Rached l'avocat poursuivant Rue Mansour El Houch Médenine, ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures du travail sauf le samedi et dimanche.

Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le (1/3) un tiers de la mise à prix soit. quatorze mille sept cent vingt dinars (14.720,000 Dt) et par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X00490VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : la société Sfax comptoir auto Bouzid et Abdennadher, SARL,

MF : 3871F, RC : B152821997 demeurante à 163 avenue des martyrs sfax.

2/ les héritiers Abdelmajid Abdennadher CIN 01049615 :

- Essya Bent Sadok Smewi demeurante à la route Menzel Cheker krn2.5 Sfax

- Anwar Ben Abdelmajid Abdennadher CIN 01082172 demeurant à la route Menzel Cheker km2.5 Sfax

- Amira Bent Abdelmajid Abdennadher demeurant à la route Menzel Cheker km2.5 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 5090/121.097 parts dans l'immeuble dénommé «Ilie 1» objet du TF n°44803 Sfax d'une contenance de 2545 m² sis au bord de l'avenue des martyrs au coté sud bigville Sfax consistant en des magasins à usage commercial au rez-de-chaussée et des constructions à usage d'habitation au 1er étage il est délimité du coté sud par rue Aziza Othmena, du coté est par rue Habib Bouzayen, du coté nord par avenue des Martyrs et du coté ouest par une aire de forme trapèze.

Les parts indivises consistent en un magasin sis au coin ouest nord du rez-de-chaussée d'une superficie totale de 62.52 m² contenant un espace de réception, un magasin de vente, un bureau, 3 dépôts, un couloir et un garage.

Mise à prix : (164.400.000 dt) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : lundi le 20/4/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00494VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel - Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Abraham Ben Youssef Hay Ben Ibrahem Noomen commerçant, CIN 08641219 demeurant à Sweni Djerba Médenine.

Avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Ahmed» objet du TF n°9130 Médenine consistant en la parcelle n°280 cadastre Midoun X 1 sis à la région de Midoun délégation Djerba Midoun et précisément à la zone touristique Midoun et à proximité de quelques maisons, l'électricité, l'eau potable, réseau téléphonique et au bord d'une route d'une contenance de 888 m² divisé en 3 parcelles n°2, 3 et 5.

La parcelle n°2 consistant en un terrain contenant des oliviers d'une contenance de 446 m² délimité du coté sud est par une limite ensuite la parcelle n°3, du coté sud ouest par une clôture de la parcelle n°282, du coté nord est pour une limite puis un terrain qui appartient à la municipalité de Midoun et du coté nord ouest par une limite ensuite un terrain qui appartient à Ali Ben Hriz et Nizar Abdeljawed.

La parcelle n°3 consistant en un terrain nu d'une contenance de 437m² délimité du coté sud est par une limite ensuite un terrain qui appartient au tiers, du coté sud ouest par une clôture puis un terrain qui appartient au tiers, du coté nord est par une limité puis un terrain qui appartient à la municipalité de Midoun et du coté nord ouest par une limite puis la parcelle n°2.

La parcelle n°5 consistant en un terrain nu d'une contenance de 5m² délimité du coté est par une limite ensuite un terrain qui appartient à la municipalité de Midoun, du coté sud ouest par une clôture de la parcelle n°282, du coté nord ouest par une limite puis une entrée privée.

Mise à prix : (53.280.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : lundi le 20/4/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00495VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Après déduction de 40% du prix de vente

Cabinet Maître Karray Rached

Avocat

Tel : 74 222 404

L'adjudication aura lieu le mercredi 22/4/2020 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2.

L'avocat poursuivant : Maître Karray Rached, avocat domicilié à son étude sise Arbi Zarrouk Sfax.

Partie poursuivante : La Banque Internationale Arabe de Tunisie, dont le siège est à Tunis.

Parties saisies : 1- Société El Wafa de Transformation et Polissage des Marbres, dont e siège est à Sfax route et Matar Km 3 ,5 oued Chaabouni Sfax R.C. n°259192006B.

2- Ben Hmida Mohamed Sami, demeurant route et Matar Km 3,5 oued Chaabouni chez société EL WAFA Sfax. CIN n°005340045.

Mise à prix : 128.250,000 D

Propriété à vendre : La moitié indivise de la totalité de la propriété sise à la route de Menzel Chaker km 5,5 qui consiste en un terrain de forme rectangulaire clôturé de ses cotés nord et ouest et partiellement coté sud sa superficie est d'environ 1200 m² au centre du terrain a été édifiée une villa attenante à un garage ouvrant sur le nord. La villa a une superficie d'environ 312 m² elle comprend cinq chambres, une cuisine ouvrant sur un garage, une véranda coté ouest, une autre véranda, cotés nord et une salle de bain. Le terrain est délimité au sud par les héritiers Mohsen Ben Hmida à l'est le père de la partie saisie, à l'ouest les héritiers Taieb Ben Hmida et au nord une rue d'où son entrée.

La visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

N.B : Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X00496VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie

Immobilière d'un immeuble non immatriculé

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher avocat à la cour, sis à Sfax, avenue de l'armée, Imm Laadhar 1er étage. Matricule fiscal 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Société ELECTRO-SUD, au nom de son représentant légal S.A.R.L, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0537449L, et dont le siège social est à Sfax route de Mahdia Km 10.

Partie saisie : Abdessalem Ben Mustapha Trabelsi, directeur commercial dans une société, sis à Sfax route de Mahdia Km 10.

Propriété à vendre : La totalité d'un terrain nu rectangulaire et clôturé partiellement, sis à Sfax route de Saltnia km 9 loin de ladite route de 850 à peu prés. Sa Superficie est de 1079 mètres carrés. L'immeuble est délimité au nord par une rue de 6 mètres de largeur, environ, au sud par une rue de 4 mètres ouvert actuellement sans être pavée, à l'est Mohamed Bouali et une rue de 6 mètres de largeur, d'où l'accès au terrain et à l'ouest Bouali. L'immeuble mesure du côté est 41 mètres, du côté ouest 42 mètres, du côté nord 26 mètres, et du côté sud 26 mètres. Le terrain est nu, et ne contient ni arbres ni constructions. Le terrain est viabilisé. Les ruelles conduisant au terrain ne sont pas pavées malgré qu'elles soient liées à la route principale.

Mise à prix : elle est estimée à soixante treize mille cinq cent dinars (73500d000) frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi vingt avril deux mille vingt (20/4/2020) à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax sis à Sfax rue Victor Hugo à partir de neuf heure du matin.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

- Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

- Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax.

- L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à soixante treize mille cinq cent dinars (73500d 000).

Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X00499VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis, M.F 002707P.

Partie saisie : Salah Zribi titulaire de la CIN numéro 03390520 demeurant rue Sidon, Ouedhref; Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près de la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 14305 Gabès dénommé «Naama» d'une superficie de 798 m² sis à rue Sidon, El Maamoura Ouedhref, Gabès consistant en une maison répartie comme suit : d'un R.D.C d'une superficie couverte de 170 m² et d'un étage d'une superficie couverte de 120 m².

Mise à prix : (216.492,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (20 avril 2020) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Gabès à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable ; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020400739VEPA1

Vente aux enchères

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté B3-1 Tunis

Tel : 71 780 721

MF : 000/A/P/767103Q

Créancier poursuivant : B. F.P.M.E, S.A, R.C N° B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hédi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

Débiteur : Société «SOVAPO» S.A., R.C N°B2318322007, Cité Industrielle Délégation de Kébili Nord, Gouvernorat de Kébili.

L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma Avocate à la cour de cassation.

L'immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°15040 Kébili dénommé «Rached» sise à Cité Industrielle Km 1 route de Tozeur Délégation de Kébili Nord Gouvernorat de Kébili. D'une superficie totale de 2470m² Consistant en une usine de trie, mise en boite, conditionnement et exportation des dattes, composé d'un administration, un bloc social, usine et ses accessoires.

Prix de la vente : 1055 500, 000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

La vente aura lieu le lundi 20/4/2020 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Kébili.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours.

2020400753VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tel : 71.709.742

Fax : 71.709.778 - 71.709.776

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Internationale de Recouvrement des Créances (IRC), représentée par son Directeur Général, société Anonyme, identifiant unique n°723717C ayant son siège social à l'Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, agissant par subrogation à la place de l'UIB en vertu d'une convention de cession de créances enregistrée à la recette des finances le 11/01/2010 et notifiée par l'intermédiaire de Maître Hédi Saidi huissier notaire à Tunis récépissé n°71687 du 26/5/2010, domiciliée au

cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : Abdallah dénommé Hédi Ouertani titulaire de la CIN n°00497237 demeurant à la Soukra El Bousten et à la Mghira Markez Fouchana Ben Arous et aux bungalows n°767 et n°768 sis au village touristique la Maamoura Nabeul.

L'immeuble saisi : La propriété située dans le quartier de Jinan El Maamoura, Nabeul, revenant à titre de propriété à Abdallah dénommé Hédi Ouertani, Consiste en un terrain dont la façade principale est au sud sur un chemin qui mène à la plage, sur lequel est édifiée deux bungalows et un entrepôt.

Le bungalow numéro 768 : son entrée principale est au sud par le jardin. Il se compose d'un salon, une cuisine et 2 chambres. Le bungalow couvre environ 65 mètres carrés.

Le 2ème appartement : situé dans la partie arrière de l'étage, donnant sur une cour nue, il contient une cuisine avec une salle à manger, une chambre, un salon et une salle de bain.

Le patio nu au premier étage contient des escaliers menant au toit qui à son tour contient une pièce pour le rangement ou le lavage. La superficie couverte du premier étage est de 153 m² / 244 m² la superficie totale du 1er étage.

L'immeuble est équipé d'eau, d'électricité et de gaz naturel.

2- Les parts indivises dans l'immeuble dénommé Makinet Zitoun sis à l'avenue Habib Bourguiba Beni Khiar : les parts indivises d'une superficie totale approximative de 510 m², revenant à titre de propriété à Douja Bent Hbib Ben Sadok Dhaoui consistent en un bâtiment d'un seul étage qui contient 3 pièces et un espace nu situé en partie arrière dudit Bâtiment.

La 1ère pièce est située sur le côté Est de la propriété et exploitée en tant que pharmacie d'une superficie couverte de 202 m².

La 2ème pièce est située sur le côté Ouest de la propriété et est utilisé comme entrepôt pour le stockage des articles ménagers d'une superficie couverte de 196 m.

La 3ème pièce est non exploitée d'une superficie de 14 m².

Les charges :

1- L'immeuble sis à Nabeul, avenue 02 Mars 1934 n'est grevé d'aucune charge autre que :

- Hypothèque du 1er rang à hauteur de 460.994,000 dt inscrit le 7/01/2002 au profit de l'UIB

- Location au profit de Mourad Ziadi.

2- Les parts indivises dans l'immeuble dénommé Makinet Zitoun sis à l'avenue Habib Bourguiba Beni Khiar ne sont grevées d'aucune charge autre que :

- Hypothèque du 1er rang à hauteur de 460.994,000 dt inscrit le 7/01/2002 au profit de l'UIB

- Location du local exploité en tant que pharmacie au profit de Donia Karouia Hmida

- Location du local exploité en tant qu'un entrepôt au profit de Donia Mohamed Dhaoui

- Donation au profit de Mohamed Hbib Ben Salem Miara

- Vente de 244 m² / 510 m² au profit de Rafik Ben Mohamed Hmida.

Mise à prix :

1- L'immeuble sis à Nabeul, avenue 02 Mars 1934 : La mise à prix est fixée à : 90.010,000 dt

2- Les parts indivises dans l'immeuble dénommé Makinet Zitoun sis à l'avenue Habib Bourguiba Beni Khiar : La mise à prix est fixée à : 381.450,000 dt

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 13/4/2020 à 9h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'Immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Nabeul.

La visite de l'Immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Nabeul.

2020400754VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tel : 71.709.742

Fax : 71.709.778 - 71.709.776

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Internationale de Recouvrement des Créances (IRC), représentée par son Directeur Général, société Anonyme, identifiant unique n°723717C ayant son siège social à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, agissant par subrogation à la place de l'UIB en vertu d'une convention de cession de créances enregistrée à la recette des finances rue El Jazira Tunis le 11/01/2010 et notifiée par l'intermédiaire de Maître Hamed Abroug huissier notaire à Tunis récépissé n° 38418 et n°37446 et par Maître Rachid Dziri huissier notaire à Grombalia récépissés n°118264, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 3 8 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie :

1- Salem Miara, titulaire de la CIN n°1812515 demeurant à n°16 rue 02 Mars 1934 Nabeul.

2- Taieb Miara, demeurant à n°16 rue 02 Mars 1934 Nabeul.

3- Douja Bent Hbib Ben Sadok Dhaoui demeurant au rue de Tunis, cité Taamir, Ariana, titulaire de la CIN n°0295905.

L'immeuble saisi : 1- L'immeuble sis à Nabeul, avenue 02 Mars 1934 : revenant à titre de propriété à Salem Miara, et il constitue le premier étage supérieur du bâtiment sis à l'avenue 02 Mars 1934, Nabeul. Ledit étage, contient deux appartements.

Le 1er appartement : se compose d'un couloir, une cuisine, une salle de bain, une chambre à coucher, un salon et une chambre.

Le bungalow numéro 767 : Le bungalow est attaché au numéro 768 directement du côté ouest, et il est divisé en deux parties, une partie nord dont l'entrée principale est à l'ouest par une véranda cette partie se compose d'un salon, une cuisine, salle de bain et une chambre. La deuxième partie de ce bungalow : son entrée principale est au sud par le jardin, et elle se compose d'un salon, 03 chambres, une cuisine et une salle de bain. Ce bungalow couvre environ 108 mètres carrés.

L'entrepôt : il est situé à l'extrême ouest de la propriété, et son entrée principale est au sud du chemin menant à la mer. Il couvre environ 57 m².

La superficie totale du bien est estimée à 768 m² et il est situé dans une zone à caractère touristique.

Les charges : l'immeuble saisi n'est grevé d'aucune charge.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (458.800,000 dt).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 13/4/2020 à 9h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'Immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Nabeul.

2020400755VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Suivant jugement n°9716 du 25 février 2020 rendu par le tribunal de première instance de Sfax, il a été déclaré la faillite de la société NESRINE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES, sise Route de Téniour Km 5,5 Immeuble Chamsseddine station Hentati Chihya Sfax.

- Date de cessation de paiement : 25/8/2018

- Madame Laoueti Khaoula : Juge commissaire

- Monsieur Mokhles Laajili : Syndic de faillite.

Les créanciers de la société sont invités à produire leurs titres de créances certifiés sincères, dans 15 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT, entre les mains du syndic de faillite, sis, Sfax El Jadida rue Ahmed Aloulou Immeuble Essia 4ème étage 3027 Sfax (Tél : 74.408.009).

2020X00489VEPA2

Tribunal de première instance de Médenine

Appel d'offres pour la vente de la SOCIETE BEAU RIVAGE

Zone touristique Houmt Souk Jerba

Matricule fiscal : 000/M/A/1060388/B

Identifiant Unique : 1060388B

N° d'affiliation à la CNSS : 00228916

En application du jugement rendu par le tribunal de première instance de Médenine, en date du 10/02/2020, affaire n°1883, la cour prononce en premier ressort la cession de la société RESIDENCE BEAU RIVAGE aux tiers et la nomination de Monsieur Zerriaa Taieb administrateur Judiciaire chargé de l'élaboration du cahier des charges et Monsieur Mehdi Jmel juge contrôleur.

Tout intéressé par le présent appel d'offres est invité à retirer le cahier des charges du bureau de l'administrateur judiciaire sis à Houmt Souk Jerba.

Les offres doivent être adressées avec le cahier des charges et les documents y afférents conformément au cahier des charges sous pli fermé ce au plus tard le lundi 6 avril 2020. Pour plus de renseignement contacter le bureau de l'administrateur Judiciaire au 98424840.

2020X00493VEPA2

Extrait de jugement pour la cession aux tiers de l'entreprise

«Etablissement Hamed Agili»

RC : A 153042000

MF : 612035Q/A/C/000

En date du 4/3/2020, la chambre civile du tribunal de première instance de Sfax 2 a rendu dans l'affaire 6266 sous la présidence de Madame Hela Bouraoui ses assesseurs Monsieur Hamza Mahjoub et Monsieur Habib Khalfallah, et l'aide du greffier de l'audience Mr Mohamed Abassi le jugement suivant :

Le tribunal a décidé la cession aux tiers de l'entreprise «Etablissement Hamed Agili» inscrite au registre de commerce sous le n°A153042000 et

la désignation de l'administrateur judiciaire Skander Mezghani commissaire d'exécution et le charger de rédiger le cahier de charge et de le déposer au greffe du tribunal et au siège de l'entreprise et de transmettre. ou tribunal les offres d'achats qui lui parviennent dans un délai ne dépassant pas le 5 mai 2020 afin d'en statuer en chambre de conseil en date du 6 mai 2020.

Le tribunal ordonne à sa diligence de publier cette décision au JORT et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue française et ce à la charge de la demandeuse et de transmettre une copie à la commission de suivi des entreprises économiques et l'inscription de l'extrait de ce jugement au registre de commerce.

2020X00497VEPA2

Décision d'ouverture des procédures de règlement judiciaire

N°315 du 4/3/2020

Société promo prof immobilière

Par décision de la présidente du tribunal de 1ère instance de l'Ariana, il a été décidé l'ouverture des procédures judiciaires au profit de promo prof immobilière registre de commerce 1061556D, matricule fiscal 000MP1061556D et la nomination du juge Mme. Ferchichi Rahma juge commissaire, Mr. Chihi Youssef tel 27.109.126 administrateur judiciaire.

2020400745VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "AGRO-SERVICES"

S.A. au capital de 600.000 Dinars

Siège social : 4, Rue Hassen Ibn Noomane

1002 - Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 341486H

Les actionnaires de la Société d'Etudes et de Prestation de Services "AGRO-SERVICES" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 16 avril 2020 à 11 heures à son siège social, 4, Rue Hassen Ibn Noomane - 1002 - Tunis-Belvédère, à l'effet de débattre et délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration du 12 mars 2020 relatif à l'exercice arrêté au 31/12/2019;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2019;

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019;

4- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019;

5- Affectation des résultats arrêtés au 31/12/2019;

6- Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

Tous les documents afférents à la présente assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société, durant le délai légal.

2020T00376SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ESSVIK HENRIKSEN ET LARSEN TUNISIE S.A

(En liquidation)

Société anonyme

Au capital de 1.700.000 Dinars

Siège social : 7, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Registre du commerce : B147451996

Matricule fiscal : 003783 G B M 000

C.N.S.S : 23006-17

Messieurs les actionnaires de la Société «ESSVIK HENRIKSEN ET LARSEN TUNISIE S.A. «En liquidation» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 10 avril 2020 à 8 Heures au siège de la Société sis au 7, Avenue Habib Bourguiba Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019

- Lecture et approbation du rapport du liquidateur de l'année 2019

- Renouvellement du mandat du liquidateur

- Questions diverses.

2020T00379SANB3

Société d'Activités TOURISTIQUE SAT

S.A au capital de 4 637 000 DT

Siège social : Hôtel Zodiac - Zone Touristique Yasmine Hammamet

Matricule fiscal : 349 420 Y A M 000

Registre de commerce : B1349111997

Les actionnaires de la société d'activités Touristiques Hôtel Zodiac sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 6 avril 2020 à 10 heures, au siège de la société Tunisienne de banque Avenue Hédi Nouira en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration du 13/7/2018 et des états financiers des exercices 2014, 2015 et 2016.

2) Affectation des résultats des exercices 2014, 2015 et 2016.

3) Quitus aux administrateurs.

4) Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les exercices 2014, 2015 et 2016.

5) Renouvellement du mandat des administrateurs.

6) Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

7) Questions diverses.

2020T00381SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAR AMEN

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE

Au capital de 2.500.000 de dinars

Siège social : Chez Amen Bank Avenue Mohamed V - Tunis

R.C : B168021999

M.F : 645357 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SICAR AMEN sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 8 avril 2020 à 11h au siège social d'AMEN BANK, sis à l'Avenue Mohamed V, 1002 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;

2) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 ;

3) Lecture du rapport Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4) Quitus aux administrateurs ;

5) Affectation du résultat relatif à l'exercice 2019 ;

6) Renouvellement du mandat des administrateurs ;

7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

8) Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2020.

Conformément aux articles 26, 27, 28 et 33 des statuts de la société SICAR AMEN l'assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant dix actions ou plus, toutefois les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un deux.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2020R00602SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TAYSIR MICROFINANCE SA

Société anonyme

Au capital de 12.000.000 dinars

Siège social : 02 Place Mendes France Mutuelleville 1082 Tunis

MF : 1292840 N/A/M/000

Identifiant Unique : 1292840 N

CNSS : 34758332

Messieurs les actionnaires de la société Taysir Microfinance, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra Mardi 21 avril 2020 à 09H, au siège social de Tunisie Leasing et Factoring, sis au centre urbain nord, Avenue Hédi Karay, 1082, Cité el Mahrajene, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

4. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

5. Lecture et approbation des conventions énumérées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations mentionnées à l'article 200 du CSC, et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

6. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

7. Nomination d'un Co-commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

8. Attribution de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration.

9. Pouvoirs pour formalités.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société pendant la période légale.

2020R00604SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 29 800 000 Dinars

Siège social : Route de Khélidia, Naassen

Identifiant Unique : 610325P

Messieurs les actionnaires de la société INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE TUNISIE, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, Route de Khélidia Naassen, le 02 avril 2020 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2019 et des conventions règlementées,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019,

- Affectation du résultat de l'exercice 2019,

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020R00605SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

S.A. au capital social de 21.000.000 DT

Siège social : 06 Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis Belvédère

REC : Tunis - B 15.737.1996

Le Conseil d'Administration de la Société Industries Chimiques du Fluor, réuni le 14 févier 2020, a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le vendredi 17 avril 2020, à 10 heures 30 Mn, à l'Hôtel SHERATON (ex HILTON) Tunis.

Cette assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale relatif à l'exercice 2019,

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Fixation des jetons de présence, de la prime du président du conseil ainsi que celle du comité permanent d'audit.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir à déposer où à envoyer au siège social, 06 Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis, au moins 5 jours avant la date de l'assemblée.

Le modèle des pouvoirs peut être retiré auprès de la Division Audit de la société. (Siège social).

Les documents destinés à l'Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société (Division Audit) durant le délai légal.

2020400737SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

S A. au capital social de 21.000.000 DT

Siège social : 06 Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis Belvédère

Le Conseil d'Administration de la Société Industries Chimiques du Fluor, réuni le 14 févier 2020, a décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour le vendredi 17 avril 2020, à 10 heures, à l'Hôtel SHERATON (ex HILTON) Tunis.

Cette assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Mise en conformité de l'article 4 du statut de la société relatif au changement d'adresse du siège social.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir à déposer où à envoyer au siège social, 06 Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis, au moins 5 jours avant la date de l'assemblée.

Le modèle des pouvoirs peut être retiré auprès de la division Audit de la société. (Siège social).

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société (Division Audit) durant le délai légal.

2020400738SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALIMENTAIRE DU SUD «S.A.S»

Société anonyme

Au capital de 24.000.000 DT

Siège social : Z.I Ariana - Tunis

Usine : Z.I Poudrière 1 - Sfax

RNE : 0011208A

Messieurs les actionnaires de la Société Alimentaire du Sud sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 21 avril 2020, à 15 H 30 au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2019.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Questions diverses.

2020400741SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

LES GRANDS MOULINS DU SUD «GMS»

S.A. au capital de 20.000.000 dinars

Siège social : Z.I Poudrière 1 Sfax

RNE : 0003836C

Messieurs les actionnaires des GRANDS MOULINS DU SUD «GMS» sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mardi 21 avril 2020, à partir de 14 H 30 aux Bureaux de la société à la Z.I Ariana Charguia II Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivants :

Assemblée générale ordinaire à 14 H 30 :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2019.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Nomination de commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'AGO :

- Augmentation du capital social.

- Modification des statuts.

2020400742SANB3

Convocation

Société Intelligence Engineering Systems

«IES»

SA au capital de 100.000 Dinars

Siège social : Cité des Pins Lots 3-5-6 BP 342 Les Berges du Lac 1053

Identifiant unique : 1256052M

Messieurs les actionnaires de la société Intelligence Engineering Systems SA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 4/5/2020 à 10 heures à Cité des Pins Lots 3-5-6 BP 342 Les Berges du Lac 1053, les Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un nouveau liquidateur;

2. Questions diverses.

2020400744SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

Société BOISSONS TUNISIE MEDDEB

Capital social : 300.000 DT

Siège social : Rue 8603 Numéro 12 Z.I Charguia Tunis

RC : B179821998

MF : 3032/X/M/A/000

Messieurs les associés de la Société BOISSONS TUNISIE MEDDEB sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le samedi 25 avril 2020 à 10 heures 30, au bureau de l'expert judiciaire Mr. Mohamed Zied Chahed sis à 05 Rue Jaafar Barmaki Mutuelleville Tunis 1002 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation et de tenue de l'assemblée 2. Quitus à l'expert judiciaire Mr. Mohamed Zied Chahed pour la convocation de l'assemblée et de la fixation de son ordre du jour

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes le cas échéant

4. Lecture et approbation des rapports de gestion ou la constatation du défaut de présentation de ces rapports à l'assemblée

5. Approbation des états financiers ou la constatation de défaut de présentation de ces états à l'assemblée

6. Quitus au gérant le cas échéant.

2020R00603SRLB3

DIVERS

Avis au public

Règle de disposition

En vertu du jugement n°55420 dans l'affaire n°2420 du 28/01/2020, le tribunal a initialement décidé d'indemniser le défendeur Al-Habib Ben Mohamed Boubakri, tel qu'il a été soumis à sa sœur Zainab Bent Mohamed Boubakri, selon les dispositions de la décision n°2170 du 11/14/2006 dans l'affaire, Ahmed Ben Mohamed Boubakri en raison de l'accord et le demandeur doivent gérer toutes les affaires qui lui sont soumises après la saisie de ses gains, conformément à la loi, à l'exception de la vente de biens immobiliers, cela n'est possible qu'avec la permission de ceux qui s'y intéressent.

2020T00382DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Hatem Ben Néji Ben Mohamed Guaied Chortane, titulaire de la CIN n°01597469, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/9655 délivré le 29/4/2010, objet du titre foncier n°73628 Monastir sise à Route de Khénis Z. Industrielle Monastir gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°14 du 7/01/2020 par le poste de Police de la Cité El Bassatine - Monastir.

2020S00342DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Baccar Nabil CIN n°00386005 déclare que son titre de propriété acte notarié daté du 24/02/2014 dressé par les notaires Chaabouni Hechmi et Chaieb Hedhemi, est égaré, et entend en extraire une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente au tribunal de première instance de Sfax ou à l'étude de maître Hechmi

Chaabouni à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas 70 jours à partir de la parution de la présente annonce.

2020X00488DIVD2

Avis

Ayedi Wasim annonce qu'il possède un garage sise route Saltania et Sidi Mansour km 5 Sfax son titre de propriété est disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2020X00498DIVD2

Perte de titre de propriété

Conformément à l'article 364 du CDR, Mdme Hanene Bent Sadek Ben Rahbani Khadraoui, titulaire de la CIN 04699906 domiciliée à l'étude de son Avocat Maître Ferid Mrad, sis au centre Zarrouk Rue Ahmed Tiili Tunis tient à informer qui de droit qu'elle a perdu son titre de propriété établi le 25-02-2019 sous le n°01/24599 relatif au bien dénommé «HANENE» objet du titre foncier n°196593 Tunis sis à El Mellassine avenue du 13 août.

Le but de cette publication est de se faire remettre une copie du titre en question après expiration des délais légaux.

2020400732DIVD2

Perte de titre de propriété

Conformément à l'article 364 du CDR Mme Amel Bent Houssine Ben Romdhane, Titulaire de la CIN 01308293 domiciliée à l'étude de son Avocat Maître Ferid Mrad, sis au centre Zarrouk Rue Ahmed Tlili Tunis tient à informer qui de droit qu'elle a perdu son titre de propriété établi le 10 mai 2016 n°14971 inhérent au bien objet du titre foncier n° 74927.

Le but de cette publication est de se faire remettre une copie du titre en question après expiration des délais légaux.

2020400733DIVD2

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Kasserine

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution de la République Tunisienne approuvée le 26 janvier 2014;
- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 98-1699 du 31 Août 1998 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans les délégations du gouvernorat de **Kasserine**;
- Vu le décret n° 99-94 du 11 Janvier 1999 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans les délégations du gouvernorat de **Kasserine**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Kasserine porte à la connaissance du public qu'en date du **27 janvier 2020**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Kasserine**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Kasserine**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie En m2	Limites	D.P.E
Zone Sidi Mhamed	Thala	400000	**Nord :** Terre domaniale **Sud :** Terre domaniale **Est :** Terre domaniale **Ouest :** Terre domaniale	D.P.E 534
Zone Sidi Mhamed	Thala	500000	**Nord :** Terre domaniale **Sud :** Terre domaniale **Est :** Terre domaniale **Ouest :** Terre domaniale	D.P.E 535
Zone Sidi Mhamed	Thala	600000	**Nord :** Terre domaniale **Sud :** Terre domaniale **Est :** Terre domaniale **Ouest :** Terre domaniale	D.P.E 536

Zone Char	Thala	200000	**Nord :** Oued Sirsib **Sud :** Piste agricole **Est :** Terre privée **Ouest :** Oued Machrek et foret	D.P.E 537
Zone Skiratte	Firyana	150000	**Nord :** Piste agricole **Sud :** Terre privée **Est :** Terre privée **Ouest :** Terre privée	D.P.E 538
Zone Skiratte	Firyana	350000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Terre privée **Est :** Terre privée **Ouest :** Piste agricole	D.P.E 539
Zone Skiratte	Firyana	50000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Piste agricole **Est :** Piste agricole **Ouest :** Terre domaniale	D.P.E 540
Zone Skiratte	Firyana	300000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Piste agricole **Est :** Piste agricole **Ouest :** Terre privée	D.P.E 541
Zone Skiratte	Firyana	150000	**Nord :** Piste agricole **Sud :** Piste agricole **Est :** Piste agricole **Ouest :** Terre privée	D.P.E 542
Zone Skiratte	Firyana	400000	**Nord :** Piste agricole **Sud :** Terre privée **Est :** Piste agricole **Ouest :** Piste agricole	D.P.E 543
Zone Skiratte	Firyana	100000	**Nord :** Terre domaniale **Sud :** Piste agricole **Est :** Piste agricole **Ouest :** Terre privée	D.P.E 544
Zone Skiratte	Firyana	250000	**Nord :** Piste agricole **Sud :** Terre privée **Est :** Terre privée **Ouest :** Piste agricole	D.P.E 545
Zone Skiratte	Firyana	30000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Terre domaniale **Est :** Terre privée **Ouest :** Terre domaniale	D.P.E 546
Zone Skiratte	Firyana	350000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Terre domaniale **Est :** Piste agricole **Ouest :** Terre domaniale	D.P.E 547
Zone Skiratte	Firyana	250000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Terre privée **Est :** Piste agricole **Ouest :** Piste agricole	D.P.E 548
Zone Skiratte	Firyana	50000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Terre privée **Est :** Terre domaniale **Ouest :** Piste agricole	D.P.E 549

Zone Skiratte	Kasserine Sud	40000	**Nord :** T.F 585 Kasserine **Sud :** Route Nationale N° 17 **Est :** Terre domaniale **Ouest :** Terre privée	D.P.E 550
Zone Skiratte	Kasserine Nord	360	**Nord :** Réquisition 3646 Kasserine **Sud :** Avenue Farhat Hached **Est :** TPD 22113 **Ouest :** Rue Ali Belhouane	D.P.E 551
Zone Skiratte	Mejil Belabes	30000	**Nord :** Terre domaniale **Sud :** Terre domaniale **Est :** Terre domaniale **Ouest :** Terre domaniale	D.P.E 552
Zone Skiratte	Firyana	50000	**Nord :** Terre de Mohamed Ben Ibrahim Ilahi **Sud :** Koudyet Sassi **Est :** Terre de Mohamed Ben Ibrahim Ilahi **Ouest :** Terre de Mohamed Ben Ibrahim Ilahi	D.P.E 553
Zone Skiratte	Firyana	20000	**Nord :** Koudyet Elhanchir **Sud :** Terre de Mohamed Ben Ibrahim Ilahi **Est :** Terre de Mohamed Ben Ibrahim Ilahi **Ouest :** Terre de Mohamed Ben Ibrahim Ilahi	D.P.E 554
Zone Skiratte	Firyana	5000	**Nord :** Terre de Allala Abassi **Sud :** Piste agricole **Est :** Terre privée **Ouest :** Piste agricole	D.P.E 555

2020R00600MINA4

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Gafsa

Avis de publicité de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution de la République Tunisienne approuvée le 26 janvier 2014;
- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 96-1493 du 02 Septembre 1996 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans les délégations du gouvernorat de **Gafsa**;
- Vu le décret n° 96-2041 du 23 Octobre 1996 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans les délégations du gouvernorat de **Gafsa**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Gafsa porte à la connaissance du public qu'en date du **29 Janvier 2020** le rapport de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, a été déposé au siège du gouvernorat de **Gafsa**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ce terrain, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Gafsa**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie en m2	Limites	T.P.D
Bab Essour	Gtar	337	**Nord :** Municipalitée de Gtar et Terre privée **Sud :** Avenue **Est :** Municipalitée de Gtar **Ouest :** Impasse	93629

2020R00601MINA4

Internationale Obligataire Sicav

Bilan arreté au 31 Décembre 2019

(En Dinars)

	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	**28,389,461.106**	**28,887,755.771**
Obligations et valeurs assimilées	25,798,348.238	28,800,865.671
Titres SICAV	2,591,112.868	86,890.100
Placements monétaires et disponibilités	**31,062,112.810**	**23,202,707.377**
Placements monétaires	13,326,278.437	9,439,747.893
Disponibilités	17,735,834.373	13,762,959.484
Créances d'exploitation	**2,391.340**	**18,559.622**
TOTAL ACTIF	**59,453,965.256**	**52,109,022.770**
Operateurs créditeurs	**58,292.933**	**59,744.213**
Autres créditeurs divers	**896,016.123**	**686,154.899**
TOTAL PASSIF	**954,309.056**	**745,899.112**
Capital	54,963,149.272	48,752,721.032
Sommes distribuables de l'exercice clos	403.149	68.707
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3,536,103.779	2,610,333.919
ACTIF NET	**58,499,656.200**	**51,363,123.658**
PASSIF ET ACTIF NET	**59,453,965.256**	**52,109,022.770**

Internationale Obligataire Sicav

Etat de résultat arreté au 31 Décembre 2019

(En Dinars)

	Du 01/01 au 31/12/2019	Du 01/01 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	**1,614,549.203**	**1,749,095.080**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1,614,549.203	1,745,899.535
Revenus des titres OPCVM	0.000	3,195.545
Revenus des placements monétaires	**1,457,435.034**	**1,077,430.929**
Total des revenus des placements	**3,071,984.237**	**2,826,526.009**
Charges de gestion	**234,253.597**	**252,336.496**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**2,837,730.640**	**2,574,189.513**
Autres charges	**83,467.248**	**87,597.278**
Cotisation conjoncturelle	**0.000**	**0.000**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2,754,263.392**	**2,486,592.235**
Régularisation du résultat d'exploitation	**781,840.387**	**123,741.684**
SOMMES DISTRIBUABLES	**3,536,103.779**	**2,610,333.919**
Régularisation du résultat d'exploitation	**-781,840.387**	**-123,741.684**
Plus ou moins values potentielles	**13,783.945**	**9,894.514**
Plus ou moins values réalisées	**0.000**	**450.119**
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**2,768,047.337**	**2,496,936.868**

Internationale Obligataire Sicav

Etat de variation de l'actif net arreté au 31 Décembre 2019

(En Dinars)

	Du 01/01 au 31/12/2019	Du 01/01 au 31/12/2018
Variation de l'actif net résultant des opération d'exploitation	**2,768,047.337**	**2,496,936.868**
Résultat d'exploitation	2,754,263.392	2,486,592.235
Variation des plus ou moins values potentielles	13,783.945	9,894.514
plus ou moins values réalisées sur cession e titres	0.000	450.119
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	**1,875,823.272**	**1,610,743.732**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**6,244,308.477**	**3,005,387.073**
Souscriptions	**48,607,402.348**	**48,738,126.902**
Capital	46,506,580.180	47,000,971.958
Régularisation des sommes non distribuables	9,113.973	4,812.199
Régularisation des sommes distribuables	2,091,708.195	1,732,342.745
Rachats	**42,363,093.871**	**45,732,739.829**
Capital	40,313,881.323	43,781,454.542
Régularisation des sommes non distribuables	5,168.535	4,557.274
Régularisation des sommes distribuables	2,044,044.013	1,946,728.013
VARIATION DE L'ACTIF NET	**7,136,532.542**	**3,891,580.209**
ACTIF NET		
En début d'éxercice	51,363,123.658	47,471,543.449
En fin d'éxercice	58,499,656.200	51,363,123.658
NOMBRE D'ACTIONS		
En début d'éxercice	474,899	443,531
En fin d'éxercice	535,222	474,899
VALEUR LIQUIDATIVE	**109.300**	**108.156**
TAUX DE RENDEMENT	**6.14%**	**5.16%**

NB: Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2020R00607BCFA5

SICAV BNA

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE

LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993
MF : 0447387NNM000

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

		Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
ACTIF	**Portefeuille-titres :**	3.1	**1 846 574**	**2 177 698**
	- Actions et droits rattachés		1 846 574	2 047 432
	- Titres OPCVM		-	130 266
	Placements monétaires et disponibilités :		**449 318**	**556 888**
	- Placements à terme	3.2	448 230	544 572
	- Disponibilités		1 088	12 316
	Débiteurs divers (jetons de présence)		131	10 458
	TOTAL ACTIF		**2 296 023**	**2 745 044**
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	8 819	9 987
	Autres créditeurs divers	3.4	18 244	18 758
	Total passif		**27 063**	**28 745**
ACTIF NET	**Capital**		**2 235 211**	**2 678 349**
	Capital en nominal :	3.5	***2 355 800***	***2 671 300***
	- Capital début de l'exercice		2 671 300	3 078 400
	- Émission en nominal		3 000	452 200
	- Rachat en nominal		-318 500	-859 300
	Sommes non distribuables	3.6	***-120 589***	***7 049***
	Sommes distribuables :		**33 749**	**37 950**
	- Sommes distribuables de l'exercice	3.7	33 731	37 938
	- Report à nouveau		18	12
	Actif net		**2 268 960**	**2 716 299**
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**2 296 023**	**2 745 044**

SICAV BNA

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE

LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993
MF : 0447387NNM000

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Revenus du portefeuille-titres :	**4.1**	**90 749**	**92 884**
- Dividendes des actions		84 150	87 095
- Revenus des titres OPCVM		6 599	5 789
Revenus des placements monétaires	**4.2**	36 243	37 249
Total des revenus des placements		**126 992**	**130 133**
Charges de gestion des placements	**4.3**	-36 747	-41 614
Revenus nets des placements		**90 245**	**88 519**
Autres charges d'exploitation	**4.4**	-51 952	-51 348
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**38 293**	**37 171**
Régularisation du résultat d'exploitation		-4 562	767
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**33 731**	**37 938**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 562	-767
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-182 568	196 057
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		40 761	-68 232
Frais de négociation de titres		-588	-4 484
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLES		**-142 395**	**123 341**
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**-104 102**	**160 512**

SICAV BNA

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE

LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993
MF : 0447387NNM000

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

		Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	38 293	37 171
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-182 568	196 057
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	40 761	-68 232
	Frais de négociation de titres	-588	-4 484
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-37 932	-60 274
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	*Souscriptions :*		
	- Capital	3 000	452 200
	- Régularisation des sommes non distribuables	-100	-9 671
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice en cours	56	-537
	Rachats :		
	- Capital	-318 500	-859 300
	- Régularisation des sommes non distribuables	14 857	6 339
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice en cours	-4 618	1 304
	VARIATION DE L'ACTIF NET	**-447 339**	**-309 427**
ACTIF NET	En début de l'exercice	2 716 299	3 025 726
	En fin de l'exercice	2 268 960	2 716 299
NOMBRE D'ACTIONS	En début de l'exercice	26 713	30 784
	En fin de l'exercice	23 558	26 713
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de l'exercice	101,684	98,288
	En fin de l'exercice	96,313	101,684
	TAUX DE RENDEMENT	**-3,89%**	**5,45%**

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993
MF : 0447387NNM000

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		**1 720 118**	**1 846 564**	**126 446**	**81,384**	-
- AIR LIQUIDE	461	58 630	32 270	-26 360	1,422	0,029
- ATB	10 000	49 366	40 020	-9 346	1,764	0,010
- ATL	62 991	193 664	106 329	-87 335	4,686	0,194
- ATL NS J01072019	28 000	59 500	54 040	-5 460	2,382	0,086
- ATTIJ BANK	4 100	96 233	135 292	39 059	5,963	0,010
- BH	2 000	42 740	23 862	-18 878	1,052	0,004
- BIAT	1 190	100 198	136 600	36 402	6,020	0,007
- BNA	10 000	113 298	118 570	5 272	5,226	0,016
- BT	10 000	67 917	77 400	9 483	3,411	0,004
- DELICE HOLDING	2 000	23 280	20 836	-2 444	0,918	0,004
- EURO-CYCLE	8 800	209 237	165 176	-44 061	7,280	0,099
- ONETECHHOLDING	7 000	45 500	97 083	51 583	4,279	0,013
- SAH	11 304	83 603	133 930	50 327	5,903	0,017
- SFBT	10 000	83 771	190 590	106 819	8,400	0,007
- SOMOCER	30 000	41 700	28 110	-13 590	1,239	0,074
- SOTIPAPIER	15 000	63 000	104 520	41 520	4,607	0,054
- SOTRAPIL	7 180	103 383	82 922	-20 461	3,655	0,174
- SOTUVER	2 590	22 533	21 826	-707	0,962	0,010
- STAR	550	82 500	77 584	-4 916	3,419	0,024
- TPR	20 000	72 262	94 800	22 538	4,178	0,060
- TVAL	2 583	40 037	42 767	2 730	1,885	0,089
- UIB	1 050	28 212	23 929	-4 283	1,055	0,003
- UNIMED	4 000	39 554	38 108	-1 446	1,680	0,020
Droits :		**3**	**10**	**7**	-	-
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		**1 720 121**	**1 846 574**	**126 453**	**81,384**	-

Les États Financiers dans leur intégralités sont publiés au bulletin officiel du CMF

2020400671BCFA5

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
MF : 0578515EAM000

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
ACTIF	**Portefeuille-titres :**	4	**201 650 020**	**235 197 214**
	- Obligations		126 385 657	159 831 001
	- BTA		69 203 555	68 912 680
	- Titres OPCVM		6 060 808	6 453 533
	Placements monétaires et disponibilités :	5	**17 007 927**	**38 372 068**
	- Placement monétaires		-	16 332 717
	- Placements à terme		16 776 230	21 677 917
	- Disponibilités		231 697	361 434
	Créances d'exploitation :	7	**2 950**	**6 648**
	- Intérêts à recevoir		2 950	6 648
	- Titres de créances échus		-	-
	TOTAL ACTIF		**218 660 897**	**273 575 930**
PASSIF	Opérateurs créditeurs	8	379 012	514 005
	Autres créditeurs divers	9	3 441 160	249 456
	Total Passif		**3 820 172**	**763 462**
ACTIF NET	**Capital**	10	**203 710 143**	**258 992 469**
	Sommes distribuables :		**11 130 582**	**13 819 999**
	- Sommes distribuables de l'exercice	11	11 128 087	13 819 233
	- Report à nouveau		2 495	766
	Actif Net		**214 840 725**	**272 812 468**
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**218 660 897**	**273 575 930**

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
MF : 0578515EAM000

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Revenus du portefeuille-titres :	**12**	**12 244 847**	**13 783 113**
- Revenus des obligations		8 563 895	9 560 190
- Revenus des BTA et BTZc		3 486 514	4 044 171
- Revenus de titres OPCVM & de FCC		194 438	178 752
Revenus des placements monétaires	**13**	200 260	1 535 097
Revenus des placements à terme	**14**	2 553 646	4 902 779
Total des revenus des placements		**14 998 753**	**20 220 989**
Charges de gestion des placements	**15**	(1 623 990)	(2 234 318)
Revenus nets des placements		**13 374 763**	**17 986 671**
Autres charges d'exploitation	**16**	(373 727)	(479 877)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**13 001 036**	**17 506 794**
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 872 949)	(3 687 561)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**11 128 087**	**13 819 233**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 872 949	3 687 561
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		443 608	408 820
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		(6 277)	-
Frais de négociation de titres		-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**13 438 367**	**17 915 614**

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

		Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
VARIATION DE l'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	13 001 036	17 506 794
	Variation des ± values potentielles sur titres	443 608	408 820
	Plus/moins values réalisées sur cessions de titres	(6 277)	-
	Frais de négociation de titres	-	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	(10 111 447)	(13 279 210)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	***Souscriptions :***		
	• Capital au nominal	327 217 300	340 951 500
	- Régularisation des sommes non distribuables	2 007 709	1 605 374
	- Régularisation des sommes distribuables	11 886 702	12 550 875
	Rachats :		
	• Capital au nominal	(382 574 500)	(390 530 900)
	- Régularisation des sommes non distribuables	(2 370 166)	(1 882 419)
	- Régularisation des sommes distribuables	(17 465 708)	(16 583 443)
	VARIATION DE L'ACTIF NET	**(57 971 743)**	**(49 252 609)**
ACTIF NET	En début de l'exercice	272 812 468	322 065 077
	En fin de l'exercice	214 840 725	272 812 468
NOMBRE D'ACTIONS	En début de l'exercice	2 575 490	3 071 284
	En fin de l'exercice	2 021 918	2 575 490
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de l'exercice	105,926	104,863
	En fin de l'exercice	106,255	105,926
	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ	**5,38%**	**5,24%**

Les États Financiers dans leur intégralités sont publiés au bulletin officiel du CMF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996

PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2019	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés :		**118 949 827**	-	**4 151 926**	-	**123 101 753**	**57,30%**	**56,30%**
AB 2008/15A	10 000	266 630	-	8 520	-	275 150	0,13%	0,13%
AB 2008/20A	30 000	1 350 000	-	46 464	-	1 396 464	0,65%	0,64%
AB 2009/15A	60 000	1 998 000	-	34 704	-	2 032 704	0,95%	0,93%
AB 2010	30 000	1 199 177	-	27 528	-	1 226 705	0,57%	0,56%
ABC 2018-01 5ANS TMM+2.2%	20 000	1 600 000	-	63 296	-	1 663 296	0,77%	0,76%
AIL2015-1 7ANS CATB 7.85%	20 000	1 200 000	-	30 480	-	1 230 480	0,57%	0,56%
AMENBANK 2012 TV	123 185	3 695 550	-	76 966	-	3 772 516	1,76%	1,73%
AMENBANK SUB 7.4% 2017-1	40 000	2 400 000	-	95 488	-	2 495 488	1,16%	1,14%
AMENBANK2011-1	50 000	1 000 000	-	12 920	-	1 012 920	0,47%	0,46%
AMENBANK2012	20 000	600 000	-	8 688	-	608 688	0,28%	0,28%
AMENBANK2014-1 7ANS	20 000	1 200 000	-	60 352	-	1 260 352	0,59%	0,58%
AMENBANK2016-1 5ANS	40 000	1 600 000	-	10 624	-	1 610 624	0,75%	0,74%
AMENBANK2016-1 7ANS	10 000	800 000	-	5 376	-	805 376	0,37%	0,37%
ATB 2007/1	50 000	2 600 000	-	121 680	-	2 721 680	1,27%	1,24%
ATB2017 CAT A 7ANS TMM+2.05%	25 000	2 500 000	-	155 400	-	2 655 400	1,24%	1,21%
ATL 2013-1	20 000	400 000	-	15 104	-	415 104	0,19%	0,19%
ATL 2013-2	30 260	605 200	-	4 478	-	609 678	0,28%	0,28%
ATL 2014-3	40 000	2 400 000	-	133 760	-	2 533 760	1,18%	1,16%
ATL 2015-1	37 500	2 250 000	-	66 390	-	2 316 390	1,08%	1,06%
ATL 2015—2	20 000	1 600 000	-	84 256	-	1 684 256	0,78%	0,77%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2019	% actif net	% actif
ATL 2016-1	10 000	800 000	-	25 480	-	825 480	0,38%	0,38%
ATL 2017- 2 7A 7.95% CAT C	30 000	3 000 000	-	159 000	-	3 159 000	1,47%	1,44%
ATL 2017 SUB 7A 7.9%	20 000	2 000 000	-	26 592	-	2 026 592	0,94%	0,93%
ATL 2017-1 7A 7.8%	50 000	5 000 000	-	248 920	-	5 248 920	2,44%	2,40%
ATL 2018-1 5A 8.3%	30 000	2 400 000	-	73 152	-	2 473 152	1,15%	1,13%
ATTIJ BANK SUB 7.4% 2017	30 000	1 800 000	-	62 592	-	1 862 592	0,87%	0,85%
ATTIJ BANK SUB 7.5% 2015	10 000	600 000	-	6 200	-	606 200	0,28%	0,28%
ATTIJ LEAS SUB 2018-1 CAT B	10 000	800 000	-	34 936	-	834 936	0,39%	0,38%
BH 2009	25 895	994 368	-	186	-	994 554	0,46%	0,45%
BH 2013-1	20 000	284 000	-	7 888	-	291 888	0,14%	0,13%
BH SUB 2019 CAT A TMM+2.1%	5 400	540 000	-	32 469	-	572 469	0,27%	0,26%
BH SUB 7 ANS 2015 7.5%	60 000	3 600 000	-	128 064	-	3 728 064	1,74%	1,70%
BNA SUB 2009	50 000	1 665 000	-	52 880	-	1 717 880	0,80%	0,79%
BNA SUB 2017-1	50 000	3 000 000	-	106 760	-	3 106 760	1,45%	1,42%
BNA SUB 2018-1 CAT B 8.5%	100 000	10 000 000	-	267 520	-	10 267 520	4,78%	4,70%
BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	550 000	-	7 456	-	557 456	0,26%	0,25%
BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	1 625 000	-	72 560	-	1 697 560	0,79%	0,78%
BTE 2016 7.4% 5 ANS	10 000	600 000	-	33 184	-	633 184	0,29%	0,29%
BTK 2009	10 703	427 824	-	24 591	-	452 415	0,21%	0,21%
BTK2014-1 7.45%	20 000	800 000	-	2 208	-	802 208	0,37%	0,37%
CIL 2014-2	20 000	400 000	-	22 384	-	422 384	0,20%	0,19%
CIL 2015/1	15 000	300 000	-	10 032	-	310 032	0,14%	0,14%
CIL 2016/1	10 000	400 000	-	15 080	-	415 080	0,19%	0,19%
CIL 2017-1 7.6%	10 000	600 000	-	18 736	-	618 736	0,29%	0,28%
HL 2014-1 7.8%	30 000	1 200 000	-	12 888	-	1 212 888	0,56%	0,55%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2019	% actif net	% actif
HL 2015-1 CAT B 7 ANS	15 000	900 000	-	5 760	-	905 760	0,42%	0,41%
HL 2015-2 CAT B 7 ANS	20 400	1 632 000	-	78 124	-	1 710 124	0,80%	0,78%
HL 2016-2 CAT B 7 ANS	15 000	1 200 000	-	6 996	-	1 206 996	0,56%	0,55%
HL2013-2	22 800	912 000	-	45 108	-	957 108	0,45%	0,44%
HL2016-1	10 000	400 000	-	12 504	-	412 504	0,19%	0,19%
HL2017-1 CAT B 7.85%	20 000	2 000 000	-	111 840	-	2 111 840	0,98%	0,97%
HL2017-2 CAT B 7.85%	20 000	2 000 000	-	60 048	-	2 060 048	0,96%	0,94%
HL2017-3 CAT B 8.25%	20 000	2 000 000	-	122 960	-	2 122 960	0,99%	0,97%
HL2018-1	10 000	800 000	-	31 640	-	831 640	0,39%	0,38%
HL2018-2 5 ANS TMM+3.5%	5 000	500 000	-	38 012	-	538 012	0,25%	0,25%
MODERNLEASING SUB 2018-1	20 000	2 000 000	-	88 720	-	2 088 720	0,97%	0,96%
MODERNLEASING 2012	20 000	400 000	-	18 064	-	418 064	0,19%	0,19%
STB2008-16A/1	12 500	390 625	-	18 120	-	408 745	0,19%	0,19%
STB2008-20A/1	40 000	1 800 000	-	85 792	-	1 885 792	0,88%	0,86%
STB2008-25A/1	70 000	3 920 000	-	191 800	-	4 111 800	1,91%	1,88%
STB2010/1 +0.7%	20 000	200 000	-	10 416	-	210 416	0,10%	0,10%
STB2010/1 5.3%	75 000	2 997 750	-	98 640	-	3 096 390	1,44%	1,42%
TL 2013-1	20 000	400 000	-	5 712	-	405 712	0,19%	0,19%
TL 2013-2	4 800	192 000	-	10 552	-	202 552	0,09%	0,09%
TL 2014-1	20 000	800 000	-	31 872	-	831 872	0,39%	0,38%
TL 2014-2	20 000	800 000	-	2 320	-	802 320	0,37%	0,37%
TL 2015-1	30 000	1 800 000	-	71 352	-	1 871 352	0,87%	0,86%
TL 2015-1 SUB CAT B 7ANS	20 000	1 200 000	-	38 544	-	1 238 544	0,58%	0,57%
TL 2016 SUB CAT B 7ANS	18 700	1 870 000	-	98 182	-	1 968 182	0,92%	0,90%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2019	% actif net	% actif

Les États Financiers dans leur intégralités sont publiés au bulletin officiel du CMF

TL 2017-1 CAT B 7.8%	10 000	1 000 000	-	35 464	-	1 035 464	0,48%	0,47%
TUNISIE FACTORING 2014-1	10 000	200 000	-	11 696	-	211 696	0,10%	0,10%
UBCI 2013	20 000	400 000	-	12 784	-	412 784	0,19%	0,19%
UIB 2009 CAT C	100 000	5 000 000	-	107 440	-	5 107 440	2,38%	2,34%
UIB SUB 2015 7ANS 7.5%	50 000	3 000 000	-	96 880	-	3 096 880	1,44%	1,42%
UIB2011-1	30 000	1 800 000	-	31 728	-	1 831 728	0,85%	0,84%
UIB2012-1	41 003	584 703	-	28 735	-	613 438	0,29%	0,28%
UNIFACT 2015 7.45% 5 ANS	4 000	160 000	-	8 099	-	168 099	0,08%	0,08%
UNIFACT 2015 TMM+2.5	6 000	240 000	-	16 613	-	256 613	0,12%	0,12%
UNIFACTOR 2018 9.25% CAT A	10 000	800 000	-	5 176	-	805 176	0,37%	0,37%
II- Titres émis par l'État :		**68 986 468**	**1 344 656**	**2 156 334**	-	**72 487 459**	**33,74%**	**33,15%**
• **Obligations**		**3 200 000**	-	**83 904**	-	**3 283 904**	**1,53%**	**1,50%**
- Emprunt National 2014	80 000	3 200 000	-	83 904	-	3 283 904	1,53%	1,50%
• **BTA (*)**		**65 786 468**	**1 344 656**	**2 072 431**	-	**69 203 555**	**32,21%**	**31,65%**
- BTA à 6,90% - 05/2022 sur 15 ans	8 165	8 524 086	(332 707)	292 654	-	8 484 033	3,95%	3,88%
- BTA 5,60% - 08/2022 sur 12 ans	27 000	25 727 500	966 441	473 904	-	27 167 845	12,65%	12,42%
- BTA 6.7 - 04/2028 (12 ans)	34 071	31 534 882	710 922	1 305 873	-	33 551 677	15,62%	15,34%
III- Titres des OPCVM :		**5 676 848**	-	-	**383 960**	**6 060 808**	**2,82%**	**2,77%**
• SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 352 136	-	-	251 395	1 603 531	0,75%	0,73%
• SICAV TRÉSOR	30 424	3 051 527	-	-	92 519	3 144 046	1,46%	1,44%
• TUNISO-EMIRATIE SICAV	12 313	1 273 185	-	-	40 046	1 313 231	0,61%	0,60%
Total en DT		**193 613 143**	**1 344 656**	**6 308 260**	**383 960**	**201 650 020**	**93,86%**	**92,22%**

202040067 2BCFA5

Les États Financiers dans leur intégralités sont publiés au bulletin officiel du CMF

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4 R.N.E :1488119C

Bilan au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF		
Portefeuille - titres	**28 640 417**	**10 055 172**
Actions et valeurs assimilées	2 669 474	0
Obligations	25 970 943	10 055 172
Emprunts d'Etat	0	0
Placements monétaires et disponibilités	**24 716 246**	**16 604 535**
Placements monétaires	22 757 069	16 088 231
Disponibilités	1 959 177	516 304
Créances d'exploitation	**200**	**-**
TOTAL ACTIF	**53 356 863**	**26 659 707**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	52 263	26 414
Autres Créditeurs Divers	4 952	3 401
TOTAL PASSIF	**57 215**	**29 815**
ACTIF NET		
Capital	**49 740 150**	**24 936 267**
Sommes Distribuables	**3 559 498**	**1 693 625**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	-692
Sommes distribuables de l'exercice	2 534 931	1 680 907
Régul. Résultat distribuable de l'exercice	1 024 567	13 410
ACTIF NET	**53 299 649**	**26 629 892**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**53 356 863**	**26 659 707**

Etat de résultat au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
Revenus du portefeuille - titres	**1 315 990**	**1 023 006**
Dividendes	148 257	689 039
Revenus des obligations	1 167 732	333 966
Revenus des emprunts d'Etat	0	0
Revenus des placements monétaires	**1 465 689**	**782 205**
Total des revenus des placements	**2 781 678**	**1 805 210**
Charges de gestion des placements	-202 954	-101 541
REVENU NET DES PLACEMENTS	**2 578 724**	**1 703 670**
Autres charges	-43 793	-22 763
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 534 931**	**1 680 907**
Régularisation du résultat d'exploitation	1 024 567	13 410
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**3 559 498**	**1 694 317**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-1 024 567	-13 410
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre:	5 512	0
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-37 846	-622 355
Frais de négociation de titres	-13	-7
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**2 502 584**	**1 058 544**

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4
R.N.E : 1488119C

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**2 502 584**	**1 058 544**
Résultat d'exploitation	2 534 931	1 680 907
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 512	0
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-37 846	-622 355
Frais de négociation de titres	-13	-7
Distribution de dividendes	**0**	**0**
Transactions sur le capital	**24 167 173**	**24 234 083**
Souscriptions	**47 790 361**	**57 701 155**
Capital	45 704 537	56 248 215
Régularisation des sommes non distribuables	24 974	246 466
Régularisation des sommes distribuables	2 060 850	1 206 474
Rachats	**-23 623 188**	**-33 467 071**
Capital	-23 092 011	-32 492 742
Régularisation des sommes non distribuables	505 106	219 427
Régularisation des sommes distribuables	-1 036 283	-1 193 756
VARIATION DE L'ACTIF NET	**26 669 757**	**25 292 628**
Actif Net		
En début d'exercice	26 629 892	1 337 264
En fin d'exercice	53 299 649	26 629 892
Nombre d'actions		
En début d'exercice	249 032	13 207
En fin d'exercice	465 761	249 032
VALEUR LIQUIDATIVE	**114,435**	**106,933**
Taux de rendement	**7,02%**	**5,61%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2020400695BCFA5

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus